

VIE COMMUNALE

BIBLIOTHEQUES **en PAYS VOIRONNAIS**

Bibliothèque

Ça y est c'est la rentrée, à la bibliothèque aussi !

Beaucoup de nouveautés cette année : pour (encore) mieux vous accueillir nous avons décidé d'ouvrir une **permanence le vendredi soir de 17h30 à 19h00**. Pour rappel la bibliothèque est aussi ouverte **le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h00**.

Nouveautés aussi pour les romans et les BD jeunesse sans oublier les adultes. **Venez donc vous inscrire !** Nous vous rappelons que c'est **gratuit pour les enfants**, et ils ont tellement envie de lire. Ils découvriront, vous découvrirez des mondes imaginaires, d'autres vies, des histoires qui font du bien. L'accueil des **classes élémentaires** se poursuit, ainsi que celui des **classes maternelles** qui travaillent sur les contes cette année.

Le **festival Livre à vous** aura lieu du **19 au 23 novembre** sur le pays voironnais. En ce qui concerne les écoles : accueil de deux auteurs illustrateurs en maternelle, parcours au musée Mainssieux et élection du meilleur livre en primaire.

Nettoyage d'automne

Samedi 20 septembre, des Réaumontois motivés se sont retrouvés pour nettoyer les abords des routes de notre commune. Dans leur chasse au trésor, en plus des nombreuses canettes en alu, ils ont trouvé **un smartphone et un frisbee !!**

Merci à tous et toutes pour votre participation !



Un nouveau cœur pour Réaumont :

Réunion publique de restitution sur les scénarios

Après l'atelier du 17 avril qui a permis aux habitants d'apporter leur avis et éclairage sur plusieurs scénarios d'usage et d'aménagements de la **maison Perrin, de la mairie et des espaces publics alentours**, une **réunion de restitution** et une **présentation des premiers choix retenus** se tiendra le **24 novembre 2025 à 19h00** dans la salle des fêtes. Venez nombreux pour ce projet structurant pour la commune !

Passage de l'Ecolamier

sur le plateau du Bessey et du Fays

La commune de Réaumont va faire intervenir un lamier sur les chemins du plateau du Bessey et du Fays. Ce passage est prévu **début novembre**. Il facilitera et permettra sur certaines portions de chemins communaux de rétablir le passage des véhicules de secours, notamment en cas d'urgence ou pour combattre des incendies.



Commémoration du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 novembre aura lieu **le mardi 11 novembre 2025 à 11h00** devant le Monument aux Morts de Réaumont.

VIE COMMUNALE



Enfouissement de lignes électriques basse

tension sur la RD12a

La commune, via le syndicat **Territoire d'Énergie de l'Isère (TE38)**, va faire **supprimer les dernières lignes basses tensions** situées le long de la **RD12a** entre la **mairie** et l'**entrée de la pisciculture**.

D'un coût de **70 000€ HT**, l'opération est prise en charge à **100% par le TE38** et le reversement de taxes et ne coûte rien à la commune. Une fois ces lignes basses tensions enfouies, **les anciens poteaux bétons** situés sur cette portion de la RD12a pourront **être supprimés**.



Rentrée scolaire

Le **1er septembre**, enseignantes, ATSEM et enfants se sont retrouvés pour passer **une nouvelle année** ensemble.

Des sourires, quelques pleurs pour cette journée de rentrée. Mais aussi des **parents émus** de voir leurs petites progénitures commencer une année de découvertes tant à **l'école de Réaumont** qu'à celle de **Saint-Blaise-du-Buis**. Bonne année scolaire à toutes et tous !

Deux nouvelles employées à l'école

Cette année l'école accueille deux nouvelles employées, **Sylvie MORTREUX** qui intègre l'équipe des ATSEM et **Cassandra ETURE** qui intervient en renfort cantine. Nous leur souhaitons à toutes les deux la bienvenue.



Cassandra Etüre



Sylvie MORTREUX



Elections 2026

Les citoyens sont appelés aux urnes en **mars prochain** pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires les **15 et 22 mars 2026**. Il est temps de vérifier votre inscription sur les listes électorales en scannant le QR Code :



Ainsi, nous vous invitons sans tarder à effectuer vos démarches avant la date limite.

=> Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales :

- inscription en ligne : **mercredi 4 février 2026**

Pour faire la démarche en ligne scannez le QR Code :

- inscription papier : **vendredi 6 février 2026** permanence de 2 heures de **10h00 à 12h00**.



Attention, en cas d'élections législatives anticipées avant les élections municipales suite à une éventuelle dissolution, les dates pour pouvoir voter à ces élections législatives seront forcément avancées. Pour cette raison, il est fortement recommandé de ne pas attendre pour faire vos démarches d'inscription.